

## “ Par le temps triste qui court ”

J'ai dit “par le temps triste qui court”. Examinons si l'expression est vraie et si véritablement le temps est triste et s'il court, car je ne voudrais pour rien au monde qu'on pût me taxer de dire ce qui n'est pas vrai ou ce que je ne penserais pas. Je laisse cela à ceux qui bâtissent des ministères, qui les démolissent, qui en font, ou en ont fait, ou veulent en faire partie ; je laisse cela aux amoureux qui n'ont pas la conscience bien tranquille à l'endroit de la fidélité, au prétendant à la main d'une veuve riche et richement laide, aux journalistes officiels bien payés pour cela, à tous ceux enfin qui par goût, par force ou par état vivent d'un certain déguisement de la vérité. Mais trêve de digression. Le temps est-il triste et court-il ? Il n'est pas triste pour les heureux de la terre auxquels il suffit de souhaiter pour obtenir ; pour eux aussi le temps court, vole plutôt, emporté sur les ailes des zéphirs qui n'ont que chants d'allégresse, de plaisirs et de fêtes. Il court aussi mais il n'est pas si joveux pour l'étudiant pauvre qui, dépensant son dernier dollar, jette les yeux sur le calendrier et y voit arriver comme d'effrayants fantômes les jours correspondant au paiement de sa chambre et pension ; pour le gai carabin qui ayant négligé ses études, a passé ses soirées d'hiver dans les joies tourbillonnantes du bal et voit approcher “à pas de géants” la saison des examens. Il n'est pas gai le temps, il “traîne” pour le pauvre ouvrier privé d'ouvrage qui, blotti dans sa cabane dont un propriétaire au cœur dur lui dispute la jouissance, attend une saison meilleure. Il est gai le temps mais il est bien paresseux pour deux cœurs aimants qu'une époque dès longtemps arrêtée doit unir à jamais ; les jours semblent des mois, les semaines des années. Le temps est triste et n'avance qu'en tortue pour ceux qui attendent la récompense de leurs longues études ; mais il galope bien joveusement pour ceux qui, exempts de soucis, font bombance et ripaille par le temps triste oui court.

De tout ce qui précède je serai donc bien justifiable de dire que le temps est triste et qu'il court.

Max HILAIRE, E.F.C.D.

---

## Demi-tasse

L'hon. Juge Mathieu a dit dans son cours que les créanciers pouvaient réduire le legs. Oui, mais il y a surtout les laitiers qui le réduisent.

Tiré d'un résumé de droit romain : “Res nec mancipi” sont des objets dont une personne peut être propriétaire, mais non indispensables à la famille quel que soit son utilité, v. g. automobile. Mais que dire des chars à chevaux ?

La “future” de F... sait-elle que le divorce est très difficile à obtenir au Canada ?

Avertissement charitable et désintéressé.

PITOU.